
Le secteur automobile en Tunisie

Le secteur automobile est un secteur dynamique et pourvoyeur de revenus en devises pour le pays. La Tunisie est en effet classée 2^{ème} producteur de composants automobiles en Afrique et est l'un des principaux fournisseurs de l'Union européenne. Néanmoins, le secteur reste encadré par un système de quotas pour l'importation de véhicules, conduisant ainsi à un « marché parallèle » dommageable pour les revenus de l'Etat et pour le développement de la filière. Enfin, les grands groupes français sont parmi les leaders en termes de nombre d'entreprises et d'emplois créés dans ce secteur en Tunisie.

Un secteur qui s'est avéré résilient face à la crise économique

En 2016, le secteur automobile représentait 4% du PIB (équivalent au secteur du tourisme) soit 6 milliards de dinars. De plus, entre 2009 et 2015, le secteur a connu une croissance annuelle moyenne de 6,4%, même si la Tunisie présente un faible taux d'équipement automobile des ménages : 27% en 2014.

De plus, la voiture particulière représente la plus grande part du parc automobile tunisien soit 60%. Selon l'Agence Technique des Transports Terrestres (ATTT), le parc des voitures en Tunisie est estimé fin 2016, à près de **2 millions véhicules circulant sur les routes tunisiennes** et s'agrandit de 70 à 80 000 véhicules par an. En 2017, le marché total des véhicules neufs s'élevait à 63 685 immatriculations soit une progression de 5% par rapport à 2016. Ceci est en partie dû au relèvement du seuil de quotas de voitures en 2015 de 45 à 60 000 voitures par an. En effet, l'évolution des ventes de véhicules entre 2011 et 2015 montre que les premières immatriculations ont augmenté de 4,7% alors que celui des ré-immatriculations a connu une croissance de 10,2%. Par ailleurs, le segment des véhicules légers représente la plus grosse part du marché tunisien soit environ 96% des ventes totales. **Le secteur est composé d'une vingtaine de concessionnaires automobiles commercialisant plus de trente marques et offre au moins 10 000 emplois directs en Tunisie.**

En 2017, **le groupe PSA est leader sur le marché tunisien avec 14,8% de parts de marché, suivi par le groupe Renault-Dacia-Nissan qui comptabilise 13,3%.** Toutefois, les marques japonaises et coréennes sont en très forte progression. En effet, le classement par marque, fait apparaître le constructeur japonais Isuzu en tête de liste, avec une part de marché de 11,1%, suivi des deux constructeurs français Citroën et Renault avec respectivement de 8,8% et de 7,9% de parts de marché.

La Tunisie est l'un des principaux fournisseurs de l'Union Européenne

En Tunisie, l'activité de concessionnaire-importateur est uniquement réservée aux personnes physiques et morales de nationalité tunisienne. La **Tunisie** compte donc parmi les rares pays qui font recours au **régime par quotas** concernant l'**importation de voitures** par le biais d'une vingtaine d'agences spécialisées. En réponse, les grands groupes internationaux (Renault, Nissan, BMW) ont privilégié la création de filiales sur le sol tunisien. Par ailleurs, l'autorisation d'importation de véhicules neufs est soumise à des contingents dépendant des achats de compensation du constructeur auprès des équipementiers automobiles installés dans le pays. Le quota est donc variable chaque année en fonction des besoins du marché. Le système des quotas a été mis en place afin de protéger le marché local de la concurrence. Ce système génère par ailleurs **100 millions de dinars de recettes fiscales par an.** Toutefois, il est aussi à l'origine de la formation d'un marché parallèle important, qui prive l'Etat de revenus supplémentaires.

De plus, le secteur de l'industrie des composants automobiles compte **267 entreprises (dont 180 sont totalement exportatrices) et emploie quelque 80 000 personnes**. Les **exportations** s'élèvent quant à elles en moyenne à **2,6 milliards d'euros**. Par ailleurs, la Tunisie est ainsi classée second producteur de composants automobiles en Afrique. En effet, **30 % de l'activité du secteur concerne la production électrique et électronique** (principalement du câblage). Cette production est destinée à **90% pour les marchés européens**. Toutefois, la mutation de l'industrie automobile se poursuit avec une montée en gamme des produits et des processus utilisés. Les filiales tunisiennes de grands groupes se distinguent par les compétences des ingénieurs et des techniciens mais également par la R&D. Enfin, notons que si la Tunisie est l'un des principaux fournisseurs de l'Union Européenne, **le pays cherche à se développer sur le continent africain**.

Les leaders français de l'équipement sont tous présents en Tunisie

Plusieurs grands équipementiers français sont installés en Tunisie, notamment dans les secteurs du **câblage, de la plasturgie et des composants électriques, électroniques et mécaniques**. La France est seconde dans le classement du nombre d'entreprises étrangères avec **25 entreprises soit 16 668 emplois**, juste derrière l'Allemagne qui compte 29 entreprises en Tunisie. A ce titre, on note la présence d'équipementiers tels que Faurecia, Valeo, MGI Coutier, Actia, Ardia, Lacroix Electronics, Prysmian ou encore Plastivaloire.

Par ailleurs, le constructeur français **Peugeot** qui entretient des décennies de coopération avec son importateur tunisien **Stafim**, a engagé un investissement conjoint en Tunisie pour un **site d'assemblage**, actuellement en construction au sud de Tunis, pour produire le Peugeot Pick-up, un modèle spécifiquement destiné aux marchés du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne de l'ouest. Ce site, qui devrait être opérationnel en 2018, offrira **400 emplois** directs et indirects pour une production annuelle de 4 000 pick-up à partir de 2019.

Enfin, notons qu'une étude récente de la chambre de commerce tuniso-allemande, l'AHK, a identifié deux enjeux majeurs de développement pour le secteur, à savoir : l'évolution de la **connectivité des appareils aux véhicules** et de la **conduite autonome** ainsi que le développement des **systèmes de protection des passagers** (conception et la fabrication de capteurs, dispositifs de radars et airbags). Le premier axe de développement, pourrait bénéficier de la dynamique actuelle dans le secteur du numérique en Tunisie où de nombreuses start-up émergent et pourraient accompagner le secteur dans son besoin d'innovation.

Clause de non-responsabilité - Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.